

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 37

Artikel: La vîlhie et lè duès serveintès
Autor: C.-C.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dement de son maître; tantôt enfin, fascinée par son regard, matée sous son geste elle se blottit dans un coin, tranquille et tremblante comme un lapin.

Mais le moment le plus saisissant est celui où le dompteur de Lutry entre dans la cage des deux lions, superbes de vigueur et de taille. Il faut assister à cette scène pour y croire. Durant le cours des exercices auxquels il se livre, on passe tour à tour des impressions les plus émouvantes à la plus désopilante gaité, Bolomey sachant toujours allier à une hardiesse inouïe les réflexions comiques d'un boniment, qu'il fait en grande partie dans le patois de son pays.

Sous la main de cet étrange dompteur, le roi des animaux devient un esclave; il l'enfourche comme un poney et feint une course aux eaux de Romanel; puis, mettant tout à coup sa monture en pénitence dans un coin de la cage, il va s'asseoir tranquillement sur le dos de la lionne pour se reposer des fatigues du voyage.

Enfin le dompteur retourne au lion auquel il présente un drapeau fédéral dont la couleur rouge ne paraît guère plaire à ce carnassier: « Je veux que tu respectes les couleurs de mon pays! Brutus, lève toi! » s'écrie Bolomey. A cet ordre, l'orgueilleux quadrupède s'assied et prend l'attitude benévole des ours de Berne qui attendent quelque gourmandise de leurs visiteurs; puis d'une patte il saisit le drapeau, et de l'autre serre fraternellement la main de son maître.

Bolomey va plus loin encore. — C'est à faire dresser les cheveux sur la tête! — Tenant dans ses bras un agneau, il fait coucher le lion auprès de sa femelle, et va gaiement s'asseoir entre ces deux animaux comme un Turc sur un moelleux divan. Il prend alors une des pattes de la lionne et la pose sur sa tête; il y place de même une des pattes du lion et reste dans cette position effrayante pendant quelques instants, tenant ainsi le spectateurs sous le poids d'une indicible angoisse, à la quelle il donne bientôt le change en s'écriant: « Voilà le vrai moyen de se mettre à l'abri des procureurs et des huissiers! »

Je n'en dirai pas d'avantage, je conseille plutôt à mes lecteurs qui ne l'ont pas encore fait, d'aller visiter la *Ménagerie du Congo*. L. M.

La vilhie et lè duès serveintès.

Onna vilhie dè septante ans,
Que n'avâi homo, ni enfants,
Tegnâi tot parâi son ménadzo
Yô n'ïavâi pas manque d'ovradzo;
Kâ du l'âoton tant qu'âo sailli,
Lâi avâi tant à travailli
Que lâi faillâi duès serveintès,
Et que lè faillâi deledzeintès.

— « Ora, porquîè tot cé trafi,
Kâ, portant, cein a-te lo fi
Que 'na vilhie aussè tant à fèrè,
Mè deri-vo ? — Vaitse l'affèrè :

Quand bin l'avâi z'u prâo d'ardzeint,
L'avâi gardâ du lo viveint
Dè se n'homo, 'na tsenévaire;
Et l'avâi dinsè la brelâire,
Quand l'est que vegnâi lo sailli,
Dè lâi vouagni dou décali
Dè balla granna dè tsenêvo.
L'est son vesin, on villio vèvo,
Qu'avâi couson dè bumeintâ,
Fochéra, sênâ, rebattâ,
L'outse dè sa retse vesena,
Que mettâi tot pè la cousena
Po cé grand dzo dè vouagneson:
Ruti, boutefat et jambon.
Ora, ai-vô la comprenetta
Dâo travau dè noutra pernetta?

Faillâi don du la St-Déni
Tant qu'âo coumeincémeint d'Avri
Fèlâ, et lè brego, sein dzoûrè
Du dévant dzo sè fasont oûrè
Tant qu'à la né; et po ne pas
Risquâ dè sè lèvà trào tâ,
Pas petout que lo pào tsantâvè,
La vilhie sorcière châtâvè
Frou dâo lhi; pregnâi son croset
Et tracivè tot ein pantet
Reveillâ lè duès serveintès
Sein preindrè trào couson dâi plieintès
Que le sè fasont ein catson
Tot ein einfateint lâo gredon.
Ma fâi, faut ètrè dè bon compto;
Que sâi veré, que sâi on conto,
L'est rudo du dè sè lèvà
Quand l'est qu'on est eintoupenâ,
Et surtot quand on a la frougne
Et qu'on doo tot coumeint 'na grougne.
Assebin, faut pas s'ébâyi
Se le s'étiot messe à câyi
Lo boeilan dè la dzenelhire.
— « Atteinds, crouïo guieux, crouïo sire!
Se le sè diont on bio matin,
Tè faut bas demeindze que vint » !...

L'einmottiront. Mâ sacrebille!
Cein n'allâ pas mî, kâ la vilhie,
A défaut dâo *quiqueliki*,
Ne s'eindroumessâi qu'à mâiti,
Et l'allâvè dza lè sécâorè
Dévant que l'aussè fiai trâi z'hâorè,
Dè poaire dè laissi passâ
Lo teimps iô sè faillâi lèvà.
Ma fâi noutrè pourrès lurenès
Ont du fèrè dâi tristès menès,
Kâ cein fut bin pi què dévant;
Et ein vollièint tiâ lo boeilan,
L'ont fé coum'on dit: 'na cacarda,
Et l'ont pliorâ dè lâo pararda.

L'est cein qu'arrevè bin soveint
A clliâo gaillâ jamé conteint
Que n'ont coradzo, ni pacheince
Et dâi iadzo pou dè concheince;

Qu'ont adé oquie à bordenâ,
Que ne sont bin què iô sont pas
Et que font tant, que dè l'hotô
Passont soveint à l'hépeteau.

C.-C. D.

Fantaisies parisiennes.

FEU DE PAILLE.

Il était grand ; elle était petite. — Il était maigre ; elle était potelée. — Il était laid ; elle était gentille.

Ils s'épousèrent et coulèrent ensemble une période de jours heureux... Mais tout passe en ce monde, sauf le café dans les mauvais filtres. Un jour vint, où, grâce au caractère désagréable de sa moitié, il résolu de s'en séparer à tout prix, et de lui montrer la porte.

Jamais on ne vit, n'est-ce pas, une femme à qui l'on indique l'huis de sortie en profiter.

— Tu me chasses, dit-elle, je reste.

Et dès lors toutes les facultés de notre jeune époux se concentrèrent sur ce seul but : l'abandonner.

Il songea d'abord à la famine. Trois jours durant il la laissa sans avoir le moindre morceau de pain à se mettre sous les canines. Elle maigrit, mais résista.

— Fichtre, exclama-t-il, le Dr Tanner a résisté 40 jours ; si elle est de ce calibre là, ce sera long. Trouvons quelque chose de plus expéditif.

Il essaya des scènes. A toute heure de la journée et de la nuit, il y eut des pleurs et des grincements de dents. Mais aussitôt après elle demandait grâce, en pleurant, d'avoir pleuré. Ces choses là désarmeraient un tigre. Aussi, à chaque supplication, était-il désarmé.

— Je ne t'aime plus, dit-il un jour.

— Ça m'est égal, répondit-elle, j'aime pour deux.

— Va-t'en voir tes parents que tu adores.

— Moins que toi, mon loup ; je te le jure, je t'aime mieux que ma grand-mère.

Un loup ne peut rien contre une femme qui l'aime mieux que sa grand-mère.

Il tenta de la fuite. Mais partout, avec la sagacité du serpent, la patience du Huron et la vélocité du chasseur d'isards, elle savait retrouver sa trace. Prenait-il le tramway, elle le suivait en voiture. S'élançait-il sur un omnibus, deux minutes après, elle allait le rejoindre sur la plate-forme.

Il simula un voyage. Elle n'en fut pas dupe ; après un jour de recherches, elle tombait à la table d'un café où il ne l'avait jamais conduite, et :

— Garçon ! un autre bock pour moi !

Il fit un voyage à Lausanne. Elle l'apprit et partit par le train suivant.

Il sirotait tranquillement l'absinthe de la liberté à la Brasserie Gloor, et, satisfait de la lettre par laquelle il venait de lui faire ses adieux, il appelait :

— Garçon, portez cette lettre à la poste pour Paris.

— C'est inutile, dit-elle en entrant, la lettre arrivera plus vite à destination en restant ici.

— Allons, dit-il, usons du remède suprême ! Et il se jeta à l'eau.

Elle nageait comme un poisson : elle le retira.

Bah ! fit-il, après tout, elle a bon cœur, cette pauvre femme ; et son désagréable caractère me rend le service signalé, d'éloigner de moi un tas d'amis. Gardons-la.

— Va, lui dit-il, ma poupoule, tu as gagné ta cause. Puisque tu le veux absolument, reste tant que tu voudras.

— Avec un vilain type comme toi ! s'écria-t-elle, jamais de la vie !

Et elle s'en alla.

Léon Bohren.

PARIS, 3 septembre 1881.

VOYAGE PATRIOTIQUE DE M. MALINET

2.

PAR M. J. BESANÇON.

Alors M. Malinet eut une de ces inspirations heureuses et diplomatiques, qui sont l'apanage des hommes supérieurs. Il se souvint d'avoir jadis fredonné certaine chanson légère commençant par ces deux mots : Petit Léon, etc. Mais là encore une difficulté l'arrêtait. Chanter en chemin de fer ! Un personnage grave, un fonctionnaire ne chante jamais en chemin de fer.

Après mûre réflexion il décida que fredonner n'était pas chanter. Qui ne fredonne pas en ce monde ? Et doucement il se mit à l'œuvre. Ce fut d'abord un bourdonnement sans consistance ; peu à peu les sons devinrent plus distincts et enfin les mots, nettement prononcés, arrivèrent aux lèvres du conseiller.

La casquette du dormeur se souleva, montrant une face joviale et une bouche épanouie par un vaste éclat de rire.

— Ah ! par exemple, Monsieur, dit-il à M. Malinet avec bonhomie, vous pouvez vous vanter d'avoir réveillé en moi de joyeux souvenirs ! Cette chanson qui est bien de mon pays, bien française, on me la répétait sans cesse il y a quelques vingt ans. Car je m'appelle Léon, Monsieur.

Le conseiller n'eût pas l'air surpris. L'étranger continua :

— Les aimables, les excellents amis ! Quelles bonnes parties nous avons faites ensemble ! Mais alors c'était encore la jeunesse, l'âge de l'insouciance. Aujourd'hui les inquiétudes sont venues ; elles ont répandu de la neige sur mes cheveux. Qui me rendra les heures passées avec mes compagnons d'étude ? Merci, Monsieur ; sans le savoir, vous m'avez procuré un instant de bonheur.

Cette poésie déplaisait à M. le conseiller, qui répondit d'une voix grave :

Il n'y a pas de quoi, c'est aussi une réminiscence de ma jeunesse. Mais aujourd'hui les choses ont bien changé en France.

— On s'y amuse encore.

— Trop, Monsieur, je le crains, s'il faut ajouter foi à ce que racontent les gazettes ; la position est critique, fort critique.